



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

Le 24 février 2017

DÉPÔT PATRONAL

Comme mentionné dans le communiqué du 23 février 2017, une rencontre de négociation devait être convoquée par la partie patronale à la suite de la proposition faite par LANEQ lors de la rencontre du 21 février 2017.

Cette rencontre a eu lieu hier soir à 19 h 30. La partie patronale a procédé au dépôt d'une nouvelle proposition que nous vous transmettons avec le présent communiqué.

Le Bureau de direction analysera le tout au cours des prochaines heures.

Nous assurerons un suivi dès que possible.

p.j. Dépôt patronal du 23 février 2017



Les avocats et notaires
de l'État québécois